

## Projet culturel européen

### Définition

La culture c'est ce qui rassemble et qui universalise le genre humain. Ce n'est pas ce qui distingue et oppose les classes sociales ou les groupes humains.

La *culture* européenne c'est l'ensemble de connaissances de l'Europe d'hier et d'aujourd'hui résultat complexe de philosophies, d'histoires, de mythes et de légendes, de religions, de langues, de créations, de géographie, d'économies. C'est notre passé commun, et aussi notre avenir.

### Objectif

Il ne s'agit pas seulement de protéger les patrimoines culturels des pays de l'Union, ni de mettre en avant la diversité culturelle européenne, même si celle-ci doit être respectée.

Il s'agit de mettre en œuvre des politiques communes permettant de :

- faire mieux connaître par tous les européens les objectifs et les valeurs de l'Union et ce qui fonde leur citoyenneté européenne ;
- faciliter l'accès du plus grand nombre à :
  - une éducation de qualité, tant scolaire qu'universitaire
  - tous les arts sous toutes leurs formes
  - tous les spectacles à dimension culturelle
  - tous les documents et toutes les informations grâce aux bibliothèques et au numérique (voir EUROPEANA <http://www.europeana.eu/portal/fr#> )
- aider les activités culturelles de toutes sortes (musées, galeries, opéras, théâtres, festivals, éditeurs, artisans, etc.).

### Le projet

Ce projet portera tant sur l'éducation que sur les arts, les spectacles, les métiers et les symboles.

### L'éducation

Il convient de mieux faire connaître la citoyenneté européenne dans toutes ses composantes, juridique, sociale, civique – en termes de valeurs, de responsabilité, de comportement, d'attitudes par les moyens suivants :

- Développer la dimension européenne dans les programmes scolaires et universitaires de chaque pays.
- Créer un programme européen Jean Monnet à destination des établissements scolaires.
- Instaurer un semestre obligatoire dans un autre pays de l'Union pour tous les élèves de l'Union européenne, au niveau secondaire.
- Instituer une reconnaissance automatique des formations suivies par les élèves pendant une période de mobilité dans un pays européen. Aucun établissement scolaire ne pourra exiger d'un élève qu'il redouble suite à une année passée dans un établissement scolaire européen, que celle-ci s'intègre ou non à son cursus obligatoire.

- Favoriser l'apprentissage des langues communautaires à travers la généralisation des enseignements de disciplines non linguistiques en langue étrangère.
- Rendre les « sections européennes » véritablement « européennes » en intégrant aux trois années du cursus lycéen un module de formation sur l'Union européenne.
- Organiser dans chaque école, une fois par an, une semaine de la culture européenne (autour du 9 mai). Cette semaine sera marquée par la mobilisation de tous les enseignants et de l'équipe éducative autour de projets pédagogiques transdisciplinaires, de forums, d'activités de découvertes dans toutes les disciplines. Un prix de la semaine de la culture européenne sera remis au niveau national et européen aux projets les plus impactant.
- Développer un programme de mobilité ERASMUS + kids permettant de financer des échanges éducatifs, des initiatives, des projets entre établissements scolaires de niveau primaire ou entre associations encadrant des jeunes de moins de 16 ans.
- Intégrer dans la formation des enseignants au moins un mois de formation dans un centre d'un autre pays de l'UE. Les formations des centres de destination devront faire l'objet d'une reconnaissance automatique. Aucun centre de formation d'origine ne pourra exiger des enseignants qu'il rattrape les formations dispensées pendant sa période de mobilité.
- Créer dans chaque pays de l'Union une université européenne sur le modèle de l'Institut Universitaire Européen de Florence.

### **Les arts**

- Créer un Institut des arts européens.
- Celui-ci octroiera des bourses aux jeunes artistes au niveau européens afin qu'ils puissent opérer un « Grand tour » artistique de l'Europe.
- Il remettra des prix européens dans tous les domaines artistiques
- Créer un Pass des musées européens.

### **Les spectacles**

- Lancer des prix européens des meilleurs spectacles dans les différents domaines afin de faciliter leur mobilité intra-européenne. Faire connaître le prix LUX du cinéma européen, décerné par le Parlement européen
- Favoriser l'entrée au capital d'Arte de nouvelles chaînes publiques européennes, afin d'accroître la qualité et le nombre de programmes et de versions linguistiques proposées, notamment en vidéo à la demande.

### **Les métiers**

- Créer des subventions européennes pour faciliter le développement de jeunes éditeurs dans tous les domaines.
- Créer une instance de valorisation de l'artisanat européen sur le modèle des Artisans d'Art de France. Celle-ci octroiera des financements, des labels, des prix et des formations aux artisans dont l'activité repose sur la transmission de gestes traditionnels, ou au contraire sur l'innovation dans les outils, les matières et les formes.
- Créer des Master professionnels de « Journalisme européen » et de « Métiers des médias européens » et, plus généralement, proposer aux acteurs des médias des formations aux enjeux européens.

- Harmoniser la classification des hôtels et des restaurants dans l'Union.
- Elargir le tour de France des compagnons à une sorte de tour de l'Europe.

### ***Les symboles***

- Faire figurer sur les billets de banque en EURO les visages d'hommes et de femmes du panthéon européen : artistes, scientifiques, acteurs politiques.
- Comme pour les pièces en euros, il reviendra à chaque pays de déterminer les personnalités marquantes qu'il souhaite mettre en avant. Des billets commémoratifs pourront être édités.

### **Les avantages qu'offre un tel projet**

- Le projet culturel européen est naturellement consensuel car il ne privilégie les intérêts d'aucun pays, et respecte la diversité des cultures européennes.
- Il crée entre les nations et entre les personnes des liens souvent désintéressés et donc plus profonds et plus durables.
- Il crée des biens communs : que ce soit avec des œuvres connues de tous, des hommes et des femmes célèbres, des événements importants de l'histoire européenne, des monuments et des lieux exceptionnels, des traditions qui vont des contes anciens au folklore). Biens communs qui à leur tour créent de nouveaux liens entre les hommes et les femmes qui ont davantage envie de se connaître, d'échanger et de partager, développant ainsi un capital social européen essentiel. Les liens sociaux entre les nations sont ainsi plus solides et plus durables.
- Il suscite l'intérêt de toutes les classes d'âge, aussi bien la jeunesse (avec notamment l'éducation, la musique, les concerts, les festivals) et les adultes (avec les arts, les spectacles, les traditions). L'Europe ne sera donc plus seulement un projet technocratique avec des objectifs économiques, financiers ou fiscaux, mais un projet avec une dimension humaine, proche de la sensibilité de chacun.
- Il renforce le sentiment de citoyenneté européenne pierre angulaire d'une Union européenne plus vibrante avec une participation aux élections européennes plus élevée, une adhésion plus forte aux valeurs et aux objectifs de l'Union, constituant une base solide du renforcement du rôle de l'Europe et de sa voix dans le monde. Il constitue un élément de lutte contre la radicalisation politique et religieuse.
- Il permet à tous les Européens d'accéder plus facilement à l'ensemble des éléments constitutifs de la culture et donc d'avoir de meilleures chances de réussir dans la vie, faisant prévaloir le principe d'égalité des chances et participant à la réduction des inégalités sociales en Europe.
- Il soutient des secteurs économiques innovants, favorise la production de biens à haute valeur ajoutée, et développe des compétences propres à renforcer l'employabilité des jeunes. Il contribue ainsi fortement à l'économie européenne de la connaissance.

- Enfin, pendant du projet de renforcement des institutions de l'Union européenne et de l'Euro-zone, ce projet permet de développer une vision pluraliste et équilibrée de l'avenir à long terme de l'Union et de tous les pays européens.